

DEMANDE D'OPÉRATION(S)

Rééquilibrage automatique

Formulaire à compléter, dater, signer et à adresser au distributeur de votre contrat. Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s) / adhérent(s), demande(nt) à effectuer l'opération suivante sur son (leur) contrat.

Nom du contrat :

Numéro de contrat :

SOUSCRIPTEUR(S) / ADHÉRENT(S)

■ Souscripteur / adhérent

M. Mme Mlle

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Pays :

Téléphone domicile : [][][][][][][][][][][][][][][][][]

Téléphone portable : [][][][][][][][][][][][][][][][][]

E-mail :

■ Co-souscripteur / co-adhérent

M. Mme

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Pays :

Téléphone domicile : [][][][][][][][][][][][][][][][][]

Téléphone portable : [][][][][][][][][][][][][][][][][]

E-mail :

RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

L'option de rééquilibrage automatique permet au souscripteur/à l'adhérent de définir une "répartition type" des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette "répartition type" quelles que soient les fluctuations du marché, à condition que le montant de l'arbitrage provoqué par l'option soit au moins égal au montant indiqué dans les Conditions Générales Valant Note d'Information/la Notice.

Les frais éventuels générés par cette option sont indiqués dans les Conditions Générales Valant Note d'Information/la Notice de votre contrat.

IMPORTANT : la répartition type s'appliquera, à la prochaine échéance de constatation, au solde disponible sur votre contrat et aux versements effectués ultérieurement à la mise en place de l'option.

Mise en place Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option) Suppression

Périodicité de constatation de la répartition :

mensuelle (le 20 de chaque mois) trimestrielle (le 20 des mois 03/06/09 et 12) semestrielle (le 20 des mois 06 et 12) annuelle (le 20 décembre)

Répartition-type à appliquer entre les supports d'investissement éligibles à l'option⁽⁴⁾

Pour faire votre choix, reportez-vous à la liste des supports d'investissement du contrat, placée à la fin des Conditions Générales Valant Note d'Information/de la Notice et sélectionnez un (des) support(s) parmi ceux classés "OUI" dans la colonne "Rééquilibrage automatique". (Si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé).
Si vous choisissez un/des fonds en euros, veuillez préciser lequel/lesquels.

Nom du support	Code ISIN	Répartition
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%

100 %

(1) Si vous dotez le contrat de l'option Versements Programmés et de l'option Rééquilibrage Automatique, la date des versements Programmés doit être enregistrée au 1^{er} ou au 8 du mois. À défaut, le souscripteur/l'adhérent doit effectuer une demande de modification de jour de versement programmé, sur le formulaire "demande d'opération(s) : versement(s)".

(2) En cas de versement libre sur au moins un support d'investissement présent dans l'option Rééquilibrage Automatique, de distribution sur un support d'investissement ou encore d'arbitrage sur un fonds euros de capitaux détenus sur des fonds à formule lors de leur arrivée à échéance, le montant du versement (ou la distribution ou l'arbitrage) sur ce support sera pris en compte lors de la prochaine échéance de l'option et pourra provoquer un arbitrage.

(3) Cette option n'est pas compatible avec toute autre option d'arbitrage programmé, avec le nantissement du contrat ou avec une avance en cours sur le contrat. Cette option est compatible avec l'option "rachats partiels programmés" à la condition exclusive que les rachats partiels programmés soient effectués au prorata des supports éligibles présents au moment de chaque rachat.

(4) Se reporter à la liste des supports d'investissement du contrat, placée à la fin des Conditions Générales Valant Note d'Information/de la Notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant aux notes détaillées ou, en fonction du support, aux annexes complémentaires de présentation des supports concernés, remis à la souscription/l'adhésion ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné.

DÉCLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR / DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS

Je (Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales Valant Note d'Information/de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence, des "Informations de votre assureur", et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée, ou, selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation remis au souscripteur/à l'adhérent ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné.

Je (Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(s) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le souscripteur/adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années.

Les informations recueillies dans le présent acte, ainsi que toutes informations saisies à son occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur/de l'adhérent. À défaut, l'opération ne peut être réalisée ou les informations complètement traitées. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure à la société Suravenir ou (et) à ses mandataires, que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004, quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, en écrivant à Suravenir, 232 rue du Général Paulet, 29200 BREST.

Fait à :, le	
Signature du souscripteur/de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"	Signature du co-souscripteur/co-adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"
	Signature du distributeur de votre contrat